

PROGRAMME DE FORMATION AM

Vous pourrez conduire dès 14 ans un cyclomoteur et un tri-quadricycle légers à moteur en toute sécurité et :

Conditions d'inscription :

- Être âgé de 14 ans minimum au moment de la constitution du dossier
- Être titulaire de l'ASSR 1, l'ASSR2 ou l'ASR
- Pour les mineurs, une autorisation des parents ou du tuteur est obligatoire

* Le volume d'heures de formation est de 8h minimum, sur 2 jours (4h par jour)

* Les élèves doivent posséder un livret de formation AM conforme à la réglementation

* Avant de commencer leur formation, les élèves devront s'auto-évaluer à l'aide d'un questionnaire

* Le déroulé de la formation suit 5 séquences, dont la dernière nécessite la présence d'un des parents ou du représentant légal (si l'élève est mineur)

Programme :

Séquence 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30min)

Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (1h minimum)

Séquence 3 : apports théoriques en lien avec le code de la route (30 min)

Séquence 4 : formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation pratique (3h min.)

Séquence 5 : sensibilisation aux risques (1h min)+parent